Conditions générales d'inscription

1 - Inscription et modalités de paiement

Votre inscription est considérée comme définitive à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement par chèque à l'ordre du CIDJ, d'une lettre valant commande pour les administrations ou d'un bon de commande pour les entreprises à l'adresse suivante :
CIDJ - À l'attention de Marie-Christine Merlin, département Réseau et Professionnalisation, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15.
Pour le réseau IJ IDF, l'inscription sera considérée comme définitive dès la confirmation par le stagiaire à la convocation écrite du CIDJ.
Environ 3 semaines avant le début de la formation, une convention et/ou une convocation seront adressées par mail à chaque stagiaire. À l'issue de chaque formation, il sera remis une attestation de participation nominative.

2 - Tarifs

Tous les tarifs indiqués sont nets (exonération de TVA). Ils comprennent la formation pour un participant, les supports et les outils pédagogiques remis pendant la formation.
Restauration : un forfait journalier est demandé en supplément de vos frais d'inscription. Les repas sont pris en commun avec l'intervenant. Les frais de transport et d'hébergement du stagiaire ne sont pas inclus.
Pour les prestations en intra, dans vos locaux ou dans ceux du CIDJ, un devis sera réalisé. Les frais de transport, d'hébergement et de restauration du (ou des) formateur(s) restent à la charge du client.
Les formations du personnel du réseau Information Jeunesse Ile-de-France sont financées par le CIDJ et la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Ile-de-France.

3 - Annulation de la formation

Du fait du client : pour toute annulation, même en cas de force majeure, moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, le CIDJ se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation.
Pour le réseau Information Jeunesse Ile-de-France : toute absence non justifiée entraînera des frais de pénalité à hauteur d'un montant forfaitaire de 150 € par formation (exemple : une contrainte de service n'est pas une absence justifiable, en revanche un arrêt de travail est une absence justifiée). Votre justificatif doit nous parvenir impérativement dans un délai de 48h, faute de quoi la pénalité de 150 € vous sera facturée.
Du fait du CIDJ : faute d'un nombre suffisant de participants, le CIDJ se réserve la possibilité d'annuler la formation, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date prévue. Dans ce cas, les inscrits se verront proposer soit en priorité l'inscription à une autre session, soit le remboursement du montant des frais de participation engagés (inscription et restauration). Aucune indemnité ne sera versée au client.

4 - Prise en charge

En cas de financement par un organisme collecteur (OPCA), le bulletin d'inscription doit être accompagné de l'attestation de prise en charge de l'action et du montant de ladite prise en charge. Si la prise en charge est partielle, la différence de tarif sera facturée à l'organisme employeur. Le CIDJ adresse une convention à l'employeur, qui en retournera un exemplaire signé au CIDJ avant le démarrage de la formation. En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, l'organisme employeur sera redevable de l'intégralité du coût de la formation.

REINITIALISER

Professionnalisation du réseau Information Jeunesse IDF

IMPRIMER

Bulletin d'inscription FIJ *(Réservé aux professionnels IJ)*

À retourner au CIDJ par e-mail : formation@cidj.com.
C I J ☐ B I J ☐ P I J ☐

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E-mail : ..... @ .....

1 - Organisme support pour établir la convention de stage (mairie – association) :

.....

2 - Nom du responsable hiérarchique du stagiaire :

.....

E-mail : ..... @ .....

3 - Nom du responsable de la structure :

.....

E-mail : ..... @ .....

4 - Nom et prénom du stagiaire : .....

.....

Intitulé du poste : .....

Date d'entrée en fonction : .....

Type de contrat : .

Pour vous contacter en cas d'urgence :

Mobile : .....

E-mail : ..... @ .....

5 - Avez-vous suivi ou allez-vous suivre le module initiation ?
(obligatoire avant le début du Module Approfondissement)
Oui ☐ Non ☐
Si oui, quand ? .....
Si non, quand allez-vous le suivre ?
- Découverte du Réseau (p. 33) - date : .
- Services et outils (p. 34) - date : ..... .

6 - Inscrivez-vous à la session de formation « approfondissement » de votre choix (voir dates p. 37) :
Choix 1 : Session .
Choix 2 : Session .

7 - Choix des modules « perfectionnement » :
2 modules (à choisir dans le catalogue) :
Choix 1 (date + intitulé) : .
.
Choix 2 (date + intitulé) : .
.

Autorisation d'absence
Je soussigné(e) .....
Autorise l'absence de .....
Pour suivre cette formation.
Signature et cachet de l'employeur :